

Date de la séance

Le 29 juin 2023

Date de convocation

Le 21 juin 2023

Date de publication

Le 21 juin 2023

Nombre de délégués

En exercice 34

Présents 22

Procurations 8

Excusé 0

Absents 4

N° 2023-06-30

OBJET :

**ADOPTION DU
BUDGET
SUPPLEMENTAIRE
2023 DE LA
COMMUNAUTE DE
COMMUNES GALLY-
MAULDRE**

Le Président certifie
que la liste des
délibérations a été
publiée sur le site
internet de la
Communauté de
Communes Gally-
Mauldre

L'an deux mille vingt-trois

Le jeudi 29 juin, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Dumay à Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Patrick LOISEL, Président.

Présents :

Commune d'ANDELU : Olivier RAVENEL

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL

Commune de CHAVENAY : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ, Jérôme COTIGNY

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN

Commune de DAVRON :

Commune de FEUCHEROLLES : Patrick LOISEL, Katrin VARILLON, Michel DELAMAIRE, Yves DEKEYREL

Commune d'HERBEVILLE : Vincent GAY

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC, Christophe DEBUISNE

Commune de MAULE : Laurent RICHARD, Olivier LEPRETRE, Hervé CAMARD, Jean Christophe SEGUIER

Commune de MONTAINVILLE :

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Christine CAILLAT

Procurations :

Martine DELORENZI à Jean-Bernard HETZEL

Agnès TABARY à Adriano BALLARIN

Sidonie KARM à Hervé CAMARD

Sylvie BIGAY à Olivier LEPRETRE

Caroline QUINET à Laurent RICHARD

Eric MARTIN à Vincent GAY

Axel FAIVRE à Dominique GERBERT

Christelle BARDEILLE à Karine DUBOIS

Absents : Damien GUIBOUT, Hajer RIVIERE, William FALCHETTO, Jean-Philippe ANTOINE

Secrétaire de séance : Nathalie CAHUZAC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1 ;

VU la loi 92-125 du 6 février 1992 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

VU la délibération du Conseil communautaire n° 2022-10-64 du 19 octobre 2022 prenant acte de la tenue d'un Débat relatif au Rapport sur les Orientations Budgétaires pour l'exercice 2022, la délibération n°2022-12-95 du 14 décembre 2022 prenant acte du vote du Budget Primitif 2023 ;

CONSIDERANT qu'il convient d'adopter le budget supplémentaire pour 2023 ;

CONSIDERANT l'avis favorable unanime des membres présents en Commission Affaires Générales et Financières et Gestion de l'activité du Cinéma Les Deux Scènes réunie le 20 juin 2023 ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Michel DELAMAIRE, Conseiller Communautaire délégué en charge de la présidence de la Commission des Affaires Financières, rapporteur des budgets,

Après en avoir délibéré à la majorité (1 CONTRE : Yves DEKEYREL) :

⇒ **ADOpte** par nature et chapitre le budget supplémentaire de la Communauté de communes pour l'exercice 2023, pour les montants ci-après :

Section de fonctionnement :

Recettes :

	BS 2023
Chapitre 73 – Impôts et taxes	853 762,00
Chapitre 731 – Impositions directes	-260 796,00
Chapitre 74 – Dotations et participations	26 399,00
Chapitre 042 – Opérations de transfert entre sections	12 954,00
Sous total recettes de l'exercice	632 319,00
Chapitre 002 – Excédent reporté	150 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	782 319,00

Dépenses :

	BS 2023
Chapitre 011 – Charges à caractère général	72 072,00
Chapitre 012 – Charges de personnel	58 012,00
Chapitre 014 – Atténuations de produits	118 468,00
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	481 205,98
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 205,00
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	51 356,02
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	782 319,00

Section d'investissement :

Recettes :

	BS 2023
Chapitre 001 – Excédent d'investissement reporté	1 855 413,30
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	481 205,98
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 205,00
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	1 802 194,00
Chapitre 10 – Dotations	1 062 729,08
Chapitre 13 – Subventions d'investissement	486 000,00
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	89 443,00
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés	-2 732 311,00
<i>Reports</i>	<i>1 027 426,51</i>
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 073 305,87

Dépenses :

	BS 2023
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	-7 815,00
Chapitre 204 – Subventions d'équipement	19 510,31
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	43 430,00
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	996 024,98
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	89 743,00
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 954,00
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	1 802 194,00
<i>Reports</i>	<i>1 117 264,58</i>
Sous total dépenses de l'exercice	4 073 305,87
Chapitre 001 – Déficit d'investissement reporté	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 073 305,87

Le Président
Patrick LOISEL



Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le11../..07../2023
- Document rendu exécutoire le11../..07../2023